



Point d'information sur les réflexions menées au niveau interministériel sur les RPS

Séminaire des DRH des établissements d'enseignement supérieur
Jeudi 4 juillet 2013

Direction générale des ressources humaines

Service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques

Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et de l'action sanitaire et sociale

Bureau de l'action sanitaire et sociale



↳ les réflexions menées au niveau interministériel sur les RPS

- L'agenda social de la fonction publique
- Les trois grandes orientations issues de la grande conférence sociale, qui se déclinent en six priorités pour la fonction publique :
 - Le dialogue social : réformer avec les agents et droits et moyens syndicaux
 - L'exemplarité des employeurs publics : exemplarité des employeurs et les conditions de vie au travail
 - Parcours professionnels : parcours professionnels, mobilité et carrières, rémunérations

- 
- Un projet d'accord-cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique, au renforcement des moyens des CHSCT et de la médecine de prévention

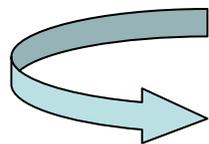
S'inscrit dans le prolongement de :

- l'accord national interprofessionnel sur le stress au travail du 2 juillet 2008,
- l'accord du 20 novembre 2009 sur la santé et la sécurité au travail



➤ Un projet d'accord-cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique, au renforcement des moyens des CHSCT et de la médecin de prévention

- le plan national de prévention des RPS dans la fonction publique
- le renforcement des acteurs de la politique de prévention des risques professionnels



Réaffirmer la responsabilité de l'employeur

- 
- Un plan national d'action pour la prévention des risques psychosociaux

Définition des RPS

La définition retenue est celle tirée du rapport du collège d'expertise sur le suivi statistique des risques psycho-sociaux au travail (Gollac et Bodier) en date du 11 avril 2011 qui définit les risques psychosociaux comme « **les risques pour la santé mentale, physique ou sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental** ».

Le collège d'expertise a retenu six dimensions de risques à caractère psychosocial :

- les exigences et l'intensité du travail ;
- les exigences émotionnelles ;
- le manque d'autonomie et de marges de manœuvre ;
- la mauvaise qualité des rapports sociaux et des relations de travail ;
- les conflits de valeur ;
- l'insécurité de la situation de travail.

➤ Un plan national d'action pour la prévention des risques psychosociaux

un plan d'évaluation et de prévention des RPS élaboré par chaque employeur sur le fondement de l'accord-cadre.

- **diagnostic des facteurs de risques psychosociaux, intégré au document unique d'évaluation des risques professionnels,**
- **propositions d'amélioration intégrées dans le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.**

Le CHSCT devra être associé à chacune des deux phases (diagnostic et préconisation)

Les dispositifs d'appui à la démarche



Un guide méthodologique

Des référentiels de formation

...



➤ le renforcement des acteurs de la politique de prévention des risques professionnels

Renforcer les moyens de fonctionnement des CHSCT

- Rôle du CHSCT dans l'élaboration du plan

décret du 28 juin 2011, adapté et complété pour les instances des établissements d'enseignement supérieur par le décret du 24 avril 2012 et le décret n° 2013-485 du 10 juin 2013 relatif à l'ouverture de recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et modifiant le décret n° 2012-571 du 24 avril 2012 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

nécessité pour le ministère de connaître la cartographie des CHSCT relevant du MESR, enquête à ce sujet.

- Moyens en temps des membres des CHSCT

- Formation des membres des CHSCT



➤ le renforcement des acteurs de la politique de prévention des risques professionnels

Renforcer la médecine de prévention

Transposition à la fonction publique de certaines dispositions de la loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail.

Favoriser le développement d'une culture pluridisciplinaire